

Avec l'élagage, préparez l'arrivée de la fibre optique sur notre commune.

Les travaux liés à la mise en place du réseau Très Haut Débit vont être lancés sur notre commune. Les infrastructures existantes seront autant que possible réutilisées pour l'installation des câbles de fibre optique. Des techniciens missionnés par Anjou Fibre vont donc tirer des câbles de fibre optique dans les fourreaux déjà enfouis, qui hébergent par exemple les câbles téléphoniques, ou sur les infrastructures aériennes, typiquement sur les poteaux véhiculant les réseaux d'électricité.

1 - Pourquoi faut-il élaguer sur votre propriété ?

Il peut arriver que des végétaux gênent ou empêchent l'accès aux poteaux, et c'est une cause de retard du déploiement de la fibre optique.

Dans le cas d'un réseau déjà posé, les plantations situées à proximité des infrastructures aériennes (poteaux téléphoniques ou électriques), si elles sont trop proches des câbles, peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone et d'internet (frottement ou chute de branches).

2- Qui doit élaguer sur votre propriété ?

L'article L.51 du code des postes et communications électroniques prévoit qu'il appartient au propriétaire d'accomplir les opérations d'élagage des plantations situées aux abords de réseaux et ce, y compris lorsque le réseau n'est pas situé sur leur propriété mais sur le domaine public :

« Les propriétaires ou leurs représentants sont tenus d'effectuer à leur charge les opérations d'entretien (débranchage, coupe d'herbe, élagage, abattage) que le réseau soit implanté sur la propriété ou non, et que la propriété soit riveraine ou non du domaine public, afin de permettre le déploiement de réseaux et de prévenir l'endommagement des équipements du réseau et l'interruption du service ».

Pose d'un câble fibre optique depuis une infrastructure aérienne



Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.

